

Brevet fédéral de formateur / formatrice

Module 4

Organiser des formations pour adultes

Compétence opérationnelle En fin de module le ou la participant/e doit être capable, dans son domaine spécifique, de planifier et d'évaluer des formations pour adultes au niveau de leur conception, de leur financement et de leur organisation, en tenant compte des normes administratives de son institution.

Contenu

- Contexte sociale et son influence sur la formation
- Concepts de formation et compréhension de la formation
- Possibilité et méthodes simples d'évaluation des besoins en formation
- Rôle des formateurs/trices dans l'organisation
- Notions de base en marketing et liens avec la conception et la description d'offres de formation
- Conception des cours et modèles didactiques
- Notions de bases en calcul des coûts et possibilités de financement de la formation
- Notions de base sur le développement et l'évaluation de la qualité

Evaluation des acquis

- Réflexion régulière sur son processus d'apprentissage
- Bref travail écrit portant sur la présentation d'un projet concret de formation élaboré dans son domaine spécifique. Le ou la participant/e devra tenir compte des références théoriques et de la littérature, et décrire et évaluer le projet de formation qu'il/elle a conçu.

Hormis les sessions de formations planifiées, l'investissement personnel sous forme de lectures, d'exercices et rédaction de travaux représente environ 80 heures.

Pré-requis Conditions d'obtention du module

- Avoir des compétences dans son propre domaine professionnel
- Une expérience comme formateur/trice d'adultes est indispensable
- Participation active à la formation (taux de présence: au moins 80%)
- Obtenir la mention « acquis » à l'évaluation de compétences de fin de module

Validation Ce module donne lieu au certificat FSEA 4, reconnu par l'OFFT et la FSEA. Combiné à quatre autres certificats modulaires, il permet d'obtenir le brevet fédéral de formateur / formatrice.

Les CFF SA, Berne assurent la responsabilité de la réalisation et de l'évaluation du module. Dès le 01 janvier 2011, le CPI assurera la responsabilité de la réalisation et de l'évaluation du module (coopération entre le CPI et les CFF SA, Berne)

Crédits ECTS 4 crédits plus 1.5 crédit pour la supervision si elle est effectuée dans le cadre de ce module

Planification du module Pour des questions de logique liée à l'évaluation des acquis, les modules 4 et 5 sont organisés conjointement.

Lieu de cours : Centre Loewenberg, Morat

No cours	Dates de cours			Horaire	Prix: modules 4 et 5
01-F01-6517-01-9	Me 10 nov. 10 Je 11 nov. 10 Ve 12 nov. 10 Lu 13 déc. 10	Ma 14 déc. 10 Me 15 déc. 10 Ma 11 janv. 11 Me 12 janv. 11	Je 13 janv. 11 Me 09 fév. 11 Je 10 fév. 11 Ven 11 fév. 11	Toute la journée	4'100.-
12-F01-6517-01-9	Me 09 nov. 11 Je 10 nov. 11 Ve 11 nov. 11 Ma 13 déc. 11	Me 14 déc. 11 Je 15 déc. 11 Me 11 janv. 12 Je 12 janv. 12	Ve 13 janv. 12 Me 08 fév. 12 Je 09 fév. 12 Ven 10 fév. 12	Toute la journée	4'100.-

A ces dates se rajoutent 5 ½ journées de supervision (une présence à 4 de ces journées est obligatoire afin d'obtenir le certificat, mais peuvent être changées en cas d'impossibilité):

Pour le module 01-F01-6517-01-9 : 23 nov. 2010, 21 déc. 2010, 18 janv. 2011, 15 fév. 2011, 15 mars 2011.

Brevet fédéral de formateur / formatrice

Module 5

Concevoir des formations pour adultes sur le plan didactique

Compétence opérationnelle	En fin de module, le ou la participant/e doit être capable, dans son domaine spécifique, de concevoir des formations pour adultes sur le plan didactique.
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des besoins et mesures prises • Analyse des publics-cibles • Principes pédagogiques généraux et principes didactiques spécifiques au domaine professionnel • Conception d'actions de formations du point de vue didactique • Objectifs de formation, objectifs d'apprentissage et contenus • Planification et objectifs de formations • Choix et adaptation des supports didactiques • Méthodes pédagogiques et formes d'apprentissage • Dynamique de groupe en lien avec la conception d'actions de formation et de l'apprentissage en liens avec sa biographie personnelle d'apprenant-e • Analyse de son rôle de formateur/trice face à différentes méthodes pédagogiques et formes d'apprentissage
Evaluation des acquis	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion régulière sur son processus d'apprentissage • Visite qualifiante sur le lieu pratique du/de la participant/e • Evaluation de la planification, de l'animation et de l'auto-évaluation du/de la participant/e <p>Hormis les sessions de formations planifiées, l'investissement personnel sous forme de lectures, d'exercices et rédaction de travaux représente environ 91 heures.</p>
Pré-requis Conditions d'obtention du module	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir des compétences dans son propre domaine professionnel • Une expérience comme formateur/trice d'adultes est indispensable • Participation active à la formation (taux de présence: au moins 80%) • Obtenir la mention « acquis » à l'évaluation de compétences de fin de module
Validation	<p>Ce module donne lieu au certificat FSEA 5, reconnu par l'OFFT et la FSEA. Combiné à quatre autres certificats modulaires, il permet d'obtenir le brevet fédéral de formateur / formatrice.</p> <p>Les CFF SA, Berne assurent la responsabilité de la réalisation et de l'évaluation du module. Dès le 01 janvier 2011, le CPI assurera la responsabilité de la réalisation et de l'évaluation du module (coopération entre le CPI et les CFF SA, Berne)</p>
Crédits ECTS	4 crédits plus 1.5 crédit pour la supervision si elle est effectuée dans le cadre de ce module
Planification du module	Pour des questions de logique liée à l'évaluation des acquis, les modules 4 et 5 sont organisés conjointement.

Lieu de cours : Centre Loewenberg, Morat

No cours	Dates de cours			Horaire	Prix: modules 4 et 5
01-F01-6517-01-9	Me 10 nov. 10 Je 11 nov. 10 Ve 12 nov. 10 Lu 13 déc. 10	Ma 14 déc. 10 Me 15 déc. 10 Ma 11 janv. 11 Me 12 janv. 11	Je 13 janv. 11 Me 09 fév. 11 Je 10 fév. 11 Ven 11 fév. 11	Toute la journée	4'100.-
12-F01-6517-01-9	Me 09 nov. 11 Je 10 nov. 11 Ve 11 nov. 11 Ma 13 déc. 11	Me 14 déc. 11 Je 15 déc. 11 Me 11 janv. 12 Je 12 janv. 12	Ve 13 janv. 12 Me 08 fév. 12 Je 09 fév. 12 Ven 10 fév. 12	Toute la journée	4'100.-

A ces dates se rajoutent 5 ½ journées de supervision (une présence à 4 de ces journées est obligatoire afin d'obtenir le certificat, mais peuvent être changées en cas d'impossibilité):

Pour le module 01-F01-6517-01-9 : 23 nov. 2010, 21 déc. 2010, 18 janv. 2011, 15 fév. 2011, 15 mars 2011.